

La FTQ salue le dépôt du projet de loi sur l'équité salariale

Montréal, le 12 mars 2009. La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) salue le projet de loi modifiant la Loi sur l'équité salariale déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale par le ministre du Travail, David Whissell.

La FTQ, qui a été de toutes les luttes pour obtenir cette Loi qui oblige tous les employeurs de dix salariés et plus à réaliser l'équité salariale dans leur entreprise, considère que ce projet propose des amendements qui vont tout à fait dans le sens de ses demandes formulées lors de la dernière commission parlementaire.

« Depuis le tout début du processus, la FTQ a pris part activement aux travaux sur l'équité salariale. Nous avons déposé un mémoire à l'hiver 2008 afin de demander que la Loi sur l'équité salariale soit bonifiée et que son caractère obligatoire soit maintenu. Nous considérons que les modifications annoncées aujourd'hui vont dans la bonne direction », a déclaré le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

La FTQ se réjouit particulièrement de la mise sur pied d'un comité consultatif paritaire et du fait que le gouvernement entende mettre en mode action les employeurs qui n'ont pas encore commencé les travaux en équité salariale. Pour la vice-présidente représentant les femmes à la FTQ, Louise Mercier : « Ces modifications vont avoir des conséquences concrètes. Nous saluons la rigueur du gouvernement face à ces employeurs récalcitrants. Les modifications apportées à la loi permettront aussi de mieux assurer le maintien de l'équité salariale dans les entreprises ».

La FTQ restera vigilante.

La FTQ entend prendre part activement à la prochaine commission parlementaire et profitera de celle-ci pour soulever certains éléments qui semblent aujourd'hui encore à améliorer afin d'assurer le caractère obligatoire de la Loi.

Le tiers des membres de la FTQ sont des femmes.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de un demi-million de membres, dont plus du tiers sont des femmes, ce qui en fait la centrale qui représente le plus grand nombre de travailleuses syndiquées au Québec. Celles-ci se retrouvent dans tous les milieux de travail, dans les secteurs public, parapublic et privé.

V:\2-Operations\04-Canadian-and-International-Relations\20408 - Federations of Labour\11 - Quebec\FTQPressRelease-PayEquity-2009-03-23-FR.wpd